

**71<sup>e</sup> réunion du Comité permanent**  
**6–8 mars 2018**

**Point 5 b) de l'ordre du jour**  
**Mise à jour sur le Cadre d'action global pour les réfugiés (exposé)**

Le Directeur adjoint pour les réponses globales de la nouvelle Division de la résilience et des solutions du HCR, M. Mamadou Dian Balde, fera un exposé sur l'application du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), en mettant l'accent sur les faits nouveaux qui se sont produits depuis la dernière mise à jour de l'Organisation lors de la soixante-dixième réunion du Comité permanent en septembre 2017. Les principaux thèmes qui seront traités dans cette déclaration sont exposés ci-dessous.

**1. Mise à jour sur les approches globales en Afrique et dans les Amériques**

- Quatre nouveaux pays – le Belize, le Kenya, le Rwanda et la Zambie – appliquent le CRRF, portant à 13 le nombre total de pays et de régions où le CRRF est déployé (au 28 février 2018).
- Dans la Déclaration de San Pedro Sula d'octobre 2017, les Gouvernements du Belize, du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Mexique et du Panama ont demandé l'assistance du HCR, en coopération avec d'autres parties prenantes, pour appuyer la mise en œuvre du « Cadre global régional de protection et de solutions » (couramment cité par son acronyme espagnol, « MIRPS). Trente projets prioritaires ont été élaborés pour faire avancer l'application du MIRPS au niveau tant national que régional.
- Conformément aux engagements pris dans la Déclaration et le Plan d'action de Nairobi en mars 2017, les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont adopté une feuille de route et un cadre de résultats pour appuyer leurs efforts collectifs visant à mettre en place une approche régionale globale pour l'apport de solutions durables aux réfugiés somaliens. En décembre 2017, l'IGAD, conjointement avec le Gouvernement de Djibouti, a accueilli la première réunion régionale des ministres de l'éducation jamais organisée, afin d'améliorer l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à l'éducation et la qualité de l'éducation. Le HCR a salué cette initiative, ainsi que l'appel récent lancé par le Conseil exécutif de l'Union africaine à ses États membres pour qu'ils incluent les réfugiés, les déplacés internes et les personnes exposées à l'apatridie dans leurs systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement d'autres statistiques de l'état civil.
- Les autres domaines majeurs où des progrès ont été accomplis en Afrique ces six derniers mois sont notamment l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les réfugiés et des décrets d'application à Djibouti, afin de rationaliser les procédures de détermination du statut de réfugié et de faciliter l'accès aux services sociaux, dont les soins de santé, l'éducation et l'emploi ; et un amendement de la législation en Éthiopie, qui a permis aux réfugiés d'enregistrer directement les principaux événements relatifs à leur état civil, comme les naissances, les décès, les mariages et les divorces, auprès des autorités nationales. Au cours du dernier trimestre 2017, des feuilles de route comportant les cadres à court et long terme de planification et de mesures à mettre en œuvre concrètement pour l'application des réponses globales ont été adoptées par les gouvernements et leurs partenaires à Djibouti, en Éthiopie et en Ouganda. Le déploiement initial des approches globales a débuté dans chaque pays qui applique le CRRF.

**2. Travailler en partenariat**

- Le HCR se félicite de l'engagement croissant des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement dans l'application des réponses globales en faveur des réfugiés. L'Organisation travaille étroitement avec un certain nombre de ces partenaires afin de renforcer la connaissance mutuelle des cycles de planification et d'allocation budgétaires, des opérations d'urgence et des avantages comparatifs de chacun.
- La relation du HCR avec le Groupe de la Banque mondiale et ses institutions a continué à se développer, notamment par une mission conjointe au Kenya destinée à réfléchir aux possibilités de financement par la sous-fenêtre de l'Association internationale de développement (IDA) pour les réfugiés et les communautés hôtes. En outre, un accord a été conclu pour la création d'un centre commun de données sur le déplacement forcé, qui contribuera à assurer une complémentarité encore plus grande entre le travail des acteurs humanitaires et du développement.

- Le HCR continue aussi à collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) dans le contexte du CRRF. Les Consultations annuelles de cette année avec les ONG ont pour thème « *Putting people first* ». Une journée de ces discussions sera consacrée à un échange d'expériences et à un examen des actions collectives dans le cadre des réponses globales.

### **3. Perspectives**

- La première réunion interministérielle de suivi du Plan d'action de Nairobi se tiendra à Addis-Abeba en mars 2018. Il s'agit d'une étape majeure dans l'examen des progrès accomplis à ce jour pour rendre les réponses internationales aux mouvements de réfugiés plus équitables, prévisibles et globales.
- Une nouvelle Division de la résilience et des solutions a été instaurée pour guider les actions du HCR visant à apporter des solutions aux personnes relevant de sa compétence. La Division soutiendra aussi le travail effectué par l'Équipe spéciale chargée de la réponse globale en faveur des réfugiés pour mettre en œuvre le CRRF et appliquer l'approche qu'il préconise dans toutes les opérations. La nouvelle division est dirigée par l'ancien Directeur des réponses globales, M. Daniel Endres.

---

*HCR, 2 mars 2018*